

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} RÉUNION DE 2010

Séance du 23 février 2010

CG 10/2^{ème}/IV-08

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR L'AMENAGEMENT ET
L'EQUIPEMENT DES COMMUNES RURALES**

—

Le Conseil Général soutient, par ses politiques, les travaux d'équipement des communes rurales dans le cadre :

- de l'assainissement,
- de l'alimentation en eau potable.

I - CONTEXTE PARTENARIAL

A - Des demandes soutenues

Pour 2010, les montants des dossiers d'intention qui nous ont été adressés s'élèvent à 11,2 M € HT de travaux en assainissement et à 19,8 M € HT en eau potable. Ces demandes, toujours importantes, sont très supérieures à celles présentées les années précédentes pour les travaux relatifs à l'alimentation en eau potable.

En conséquence, et afin de continuer à soutenir les collectivités pour la réalisation de ces travaux, indispensables tant au niveau de la salubrité, de l'environnement que du développement local, je suis amené pour 2010 à vous présenter un programme d'intervention qui reste conséquent.

B - La poursuite des crédits S.U.R. (Solidarité Urbain Rural)

Depuis 2007, les Agences de l'Eau réalisent, au delà de leurs programmations classiques, la gestion du programme d'intervention S.U.R. destiné à soutenir les collectivités rurales (en remplacement de l'ancien FNDAE, géré localement par les DDAF).

Pour en bénéficier, les opérations présentées par les maîtres d'ouvrage doivent respecter des critères d'éligibilité définis par cette structure.

Toutefois, afin de préserver un **partenariat** avec les Conseils Généraux, l'Agence a signé, en début d'année 2007, une convention avec le Conseil Général de Tarn-et-Garonne qui permet de définir conjointement des opérations retenues comme prioritaires.

Pour 2010, l'Agence impose d'inscrire sur ces crédits essentiellement des opérations d'assainissement concernées par la mise en conformité des stations d'épuration selon la Directive Européenne des Eaux Résiduaires Urbaines (DERU) de 1991.

C - Compte-rendu d'utilisation des crédits S.U.R. 2009

Lors du Budget Primitif 2009, le Département avait proposé une première liste d'opérations dont le financement pouvait être assuré par ces crédits S.U.R. pour un montant de subventions estimatif évalué à 1 825 970 €. En cours d'année, l'Agence de l'Eau a fait connaître l'enveloppe définitive S.U.R. attribuée au Tarn et Garonne pour les travaux d'équipement des communes rurales, à savoir **1 000 000 €**

Un bilan de l'affectation de ces crédits vous est présenté ci-après.

Commentaires

- il apparaît des différences importantes entre les propositions formulées par le Conseil Général lors du Budget Primitif 2009 et les dossiers finalement pris en compte par l'Agence de l'Eau. Ainsi, sur 17 dossiers proposés, 10 ont été retenus, 7 ont été considérés inéligibles selon les critères d'aide de l'Agence de l'Eau et remplacés par 5 autres opérations.

- l'enveloppe financière attribuée par l'Agence de l'Eau a été fortement revue à la baisse en limitant les subventions S.U.R. à 900 000 € pour les travaux d'assainissement et à 100 000 € pour les travaux d'eau potable, soit un maximum de 1 000 000 € alors que 2 210 000 € avaient été accordés au titre du programme S.U.R. 2008.

Ainsi, certaines opérations, non prises en compte en 2009, ont dû être en partie ou totalité re-programmées sur des crédits départementaux 2010, ou bien sur des crédits S.U.R. 2010.

AFFECTATION DES CRÉDITS S.U.R. 2009

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMÉRATIONS

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2009		Affectation des crédits SUR 2009 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention estimée	Coût éligible € HT	Subvention accordée
Bourret	Station - Accroissement à 600 EH	631 300	303 024	350 280	115 592 (33 %)
Finhan	Réseau - Extension rue de La Courrège	116 200	52 290	---	Inéligible aux crédits SUR
Lacourt Saint Pierre	Station - Construction d'une nouvelle station de 400 EH	393 000	188 640	267 680	88 334 (33 %)
Lamothe Capdeville	Réseau - Mise en séparatif sud du village	49 572	22 307	---	Inéligible aux crédits SUR
Lizac	Station - Construction d'une nouvelle station de 130 EH	172 000	82 560	144 300	47 619 (33%)
Lizac	Réseau - Extension du réseau d'assainissement dans le bourg	280 500	126 225	238 805	50 865 (21,30%)
Montech	Réseau - Extension chemin des Magnolias	7 070	3 181	---	Inéligible aux crédits SUR
Montech	Réseau - Extension secteur Sabi et vieux cimetière	12 595	5 668	---	Inéligible aux crédits SUR
Réalville	Station - Agrandissement de la station à 990 EH	483 200	231 936	289 958	95 686 (33 %)
Reyniès	Station - Construction d'une station d'épuration de 400 EH	312 000	149 760	237 043	78 224 (33 %)
Reyniès	Réseau - Construction d'un réseau de refoulement vers la nouvelle station d'épuration	208 000	93 600	230 432	69 129 (30 %)
Villebrumier	Station - Accroissement des capacités de traitement de la station à 1 000 EH	318 290	152 779	201 011	66 333 (33 %)
SIEA de Montpezat - Puylaroque	Station - à Septfonds - construction d'une nouvelle station de 2 000 EH	862 500	414 000	614 744	202 865 (33 %)
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Station de Montricoux - 1 ^{ère} tranche de travaux de sécurisation	---	---	43 514	14 359 (33 %)
Commune de Labastide-Saint-Pierre	Station - Déshydratation des boues avec une table d'égouttage	---	---	57 270	13 172 (23 %)
Commune de l'Honor-de-Cos	Station - Equipement en oxygénation du poste de relevage de la station de Loubéjac	---	---	9 928	2 283 (23 %)
S.I.E.E.U. R. de Grisolles	Réseau à Grisolles -Extension secteur de Costes Grande	---	---	76 700	7 670 (10 %)

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2009		Affectation des crédits SUR 2009 par l'Agence de l'Eau	
Commune de Saint-Antonin-Noble-Val	Réseau - Extension secteur de Lapeyrière et rue de la Bride	---	---	239 500	23 950 (10 %)
Assainissement des agglomérations Programme SUR 2009		3 846 227	1 825 970	3 001 165	876 081

AFFECTATION DES CRÉDITS S.U.R. 2009

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2009		Affectation des crédits SUR 2009 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé €HT	Subvention estimée	Coût éligible €HT	Subvention accordée
SIAEP de la Région de Grisolles	Réseau - Renforcement de la canalisation du réservoir de Savenes	246 000	98 400	246 000	98 400 (40%)
Commune de Montech	Réseau - Extension secteur de Sabi et rue du vieux cimetière	4 547	1 818	---	Inéligible aux crédits SUR
Commune de Montech	Réseau - Extension chemin des Magnolias	1 874	750	---	Inéligible aux crédits SUR
SIAEP de la Région de Mas Grenier	Réseau à Saint-Sardos - Renouvellement antenne de Feugasse	77 000	30 800	---	Non retenu
Alimentation en eau potable Programme SUR 2009		329 421	131 768	246 000	98 400
TOTAL Programme SUR 2009 Assainissement + Eau Potable		4 175 648	1 957 738	3 427 165	974 481

II - TAUX GLOBAUX D'INTERVENTION

Afin, d'une part, de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrages et, d'autre part, d'affirmer la volonté politique du Conseil Général en la matière, je vous ai proposé, lors du Budget Primitif 1999, **de maintenir un taux global d'intervention**, y compris la participation de l'Agence de l'Eau :

- **en assainissement :**
 - . **48 %** pour le traitement,
 - . **45 %** pour les réseaux.
- **pour l'alimentation en eau potable :**
 - . **60%** pour le traitement,
 - . **40 %** pour la distribution.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général et par l'Agence de l'Eau (au titre des crédits S.U.R.), dans le cadre de leurs politiques respectives, **peuvent** faire l'objet de déplafonnements.

Je vous rappelle que la Commission Permanente est compétente, au fur et à mesure que la participation de l'Agence de l'Eau est connue sur chacun des dossiers, pour délibérer sur le montant définitif des subventions principales et complémentaires.

III - ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

Depuis 1986, environ **92 M € HT** de travaux ont pu être exécutés dans le cadre des divers programmes approuvés par notre Assemblée.

A - Critères d'intervention

Les bénéficiaires de ces aides sont les communes rurales ou leur regroupement.

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

Programme principal

- 35 % pour les travaux de construction, d'extension ou de mise en séparatif du réseau de collecte,
- 38 % pour les travaux relatifs à la construction d'ouvrages de traitement ou travaux entrepris pour un accroissement de la capacité ou de performance de l'installation.

Programme complémentaire

- 10 % accordés facultativement en complément des subventions principales.

B - Programme 2010

Comme je vous l'indiquais en préambule, le programme d'assainissement que je vous propose d'approuver **reste conséquent** cette année. Il se décompose ainsi :

1 - Un programme départemental principal (en annexe I) composé de 17 opérations dont 4 qui, compte-tenu de leur montant, peuvent prétendre à des subventions en annuités.

A noter qu'une aide spécifique a été attribuée à la commune de Castelsarrasin qui a accepté d'équiper sa station d'épuration pour traiter les matières de vidanges de tout le secteur Ouest du département. Le détail de l'opération est donné dans le rapport spécifique sur le Schéma Départemental d'Elimination des Matières de Vidanges.

2 - Un programme départemental complémentaire (en annexe II) composé de 13 opérations, qui vient apporter le complément de financements aux opérations déjà retenues sur le programme principal.

3 - un programme S.U.R. (en annexe III) composé de 10 opérations.

A ce jour, l'enveloppe S.U.R. n'est pas connue.

Afin d'établir une proposition de liste de dossiers éligibles sur ces crédits, je vous propose :

- de retenir les dossiers les plus urgents,
- de délibérer sur un montant d'opérations relativement important, en inscrivant 10 opérations de création ou d'agrandissement de stations d'épuration d'un coût prévisionnel de **2 968 045 € HT** et dont le montant d'aide sollicité, au taux plafond de 48 %, s'élèverait à **1 424 661 €**

En effet, comme nous l'avons vu sur les précédents programmes, seule une partie des opérations retenues est finalement engagée rapidement. D'autre part, l'Agence de l'Eau pourrait être amenée à compléter le financement de certaines opérations à partir de ses crédits classiques.

Les dossiers seront pris en compte avec leurs coûts de travaux définitifs, suite aux résultats de consultation des entreprises et ce, jusqu'à épuisement des crédits disponibles. Un bilan de leur utilisation vous sera présenté dès que possible, à l'occasion d'une prochaine session.

Dans la mesure où ces crédits S.U.R. seraient insuffisants, les opérations non retenues deviendraient prioritaires au titre de la programmation 2011.

4 - Un programme d'attente (en annexe IV) composé de 7 dossiers.

Je vous rappelle que les dossiers inscrits chaque année sur ce programme d'attente peuvent bénéficier d'une inscription prioritaire sur les programmes ultérieurs ainsi que d'une autorisation de démarrage anticipé des travaux.

5 - Propositions 2010

Compte tenu de ces éléments, je vous propose pour 2010 :

- d'approuver le programme tel que défini en annexe I relatif à la participation principale du Conseil Général de **2 027 292 € en annuités et de 247 975 € en capital**, soit un total d'aides de **2 275 267 €**, correspondant à un programme de travaux de **3 855 707 € HT**,

- d'adopter le programme tel que défini en annexe II relatif à la **participation complémentaire en capital de 69 917 €** correspondant à un programme de travaux de **699 191 € HT**,

- de proposer une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2010 gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne telle que définie en annexe III, pour un montant de subventions qui s'élève à **1 424 661 €**, correspondant à un programme de travaux de **2 968 045 € HT**,

- de prendre acte du programme d'attente tel que défini en annexe IV,

- de ratifier les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau situé en fin de rapport.

IV - ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Cette politique, initiée en 1950, a permis la prise en compte d'environ **87 M € HT** de travaux depuis 1986.

A - Rappel des critères d'intervention

Les bénéficiaires sont les communes rurales ou les syndicats intercommunaux, ou bien les communes urbaines pour leur partie rurale.

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

Programme principal

- 40 % pour les travaux d'adduction relatifs à la qualité, à la quantité et à la modification de la ressource.

- 20 % pour les travaux de distribution : interconnexion, déplacement ou création de réseau. Les travaux relatifs aux renouvellements ou aux renforcements des réseaux ne sont subventionnés que dans la mesure où ils sont justifiés par une augmentation de 50 % ou plus du volume facturé ou par l'âge trentenaire de la portion concernée (pièce justificative précise en attestant).

Programme complémentaire

- 20 % accordés facultativement (voir descriptif ci-dessus) corrélativement aux subventions principales.

B - Programmation 2010

Les dossiers retenus se répartissent ainsi :

1 - Un programme départemental principal (en annexe V) sur lequel 31 opérations ont été prises en compte. Parmi celles-ci, 18 bénéficieront de subventions versées en annuités, compte-tenu de leur montant élevé.

2 - Un programme départemental complémentaire (en annexe VI) composé de 13 opérations, qui vient apporter le complément de financements aux opérations déjà retenues sur le programme principal.

3 - Une liste de 6 opérations éligibles aux crédits S.U.R. gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe VII.

4 - Un programme d'attente (en annexe VIII) composé de 7 opérations qui pourront bénéficier d'une inscription prioritaire sur la programmation à venir.

Compte tenu de ces éléments, je vous propose pour 2010 :

- d'adopter le programme principal tel que défini en annexe V relatif à une participation de **2 128 572 €** en annuités, et **209 863 €** en capital, soit un total d'aides de **2 338 435 €**, correspondant à un volume de travaux de **5 965 192 € HT**,

- d'adopter le programme tel que défini en annexe VI relatif à la participation complémentaire en capital du Conseil Général de **176 903 €** correspondant à un programme de travaux de **884 514 € HT**,

- de proposer une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2010 gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe VII, pour un montant de subventions s'élevant à **121 022 €**, correspondant à un programme de travaux de **284 692 € HT**,

- de prendre acte du programme d'attente figurant en annexe VIII,

- de ratifier les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau situé en fin de rapport.

◆

◆ ◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission agriculture, aménagement rural et environnement,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Contexte partenarial

- Prend acte du bilan de l'affectation des crédits SUR 2009 ;
- Prend acte que pour 2010, l'Agence de l'eau impose d'inscrire sur les crédits SUR essentiellement des opérations d'assainissement concernées par la mise en conformité des stations d'épuration selon la directive européenne des eaux résiduaires urbaines (DERU) de 1991 ;

Assainissement des agglomérations

- Approuve le programme tel que défini en annexe I relatif à la participation principale du Conseil Général de 2 027 292 € en annuités et de 247 975 € en capital, soit un total d'aides de 2 275 267 €, correspondant à un programme de travaux de 3 855 707 € HT ;
- Adopte le programme tel que défini en annexe II relatif à la participation complémentaire en capital de 69 917 € correspondant à un programme de travaux de 699 191 € HT ;
- Propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2010 gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne telle que définie en annexe III, pour un montant de subventions qui s'élève à 1 424 661 €, correspondant à un programme de travaux de 2 968 045 € HT ;
- Prend acte du programme d'attente tel que défini en annexe IV ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau récapitulatif ci-annexé ;

Alimentation en eau potable

- Adopte le programme principal tel que défini en annexe V relatif à une participation de 2 128 572 € en annuités, et 209 863 € en capital, soit un total d'aides de 2 338 435 €, correspondant à un volume de travaux de 5 965 192 € HT ;

- Adopte le programme tel que défini en annexe VI relatif à la participation complémentaire en capital de 176 903 € correspondant à un programme de travaux de 884 514 € HT ;
- Propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2010 gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe VII, pour un montant de subventions s'élevant à 121 022 €, correspondant à un programme de travaux de 284 692 € HT ;
- Prend acte du programme d'attente figurant en annexe VIII ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau ci-annexé.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR L'AMENAGEMENT ET
L'EQUIPEMENT DES COMMUNES RURALES
RECAPITULATIF**

CG 10/2^{ème}/IV-08ann

ARTICLE FONCTION	LIBELLE	AUTORISATION DE PROGRAMME		ECHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT		
		antérieure non couverte par C.P.	2010 à approuver	2010	2011	2012
2041454 61	Assainissement des agglomérations	511 673 €	247 975 €	246 740 € 67 975 € ----- 314 715 €	224 933 € 120 000 €	40 000 € 60 000 €
2041440 61	Alimentation en eau potable	648 717 €	209 863 €	318 836 € 59 863 € ----- 378 699 €	269 881 € 100 000 €	60 000 € 50 000 €
2041456 61	Assainissement complémentaire en capital	124 020 €	69 917 €	89 290 € 19 917 € ----- 109 207 €	34 730 € 25 000 €	0 € 25 000 €
2041441 61	A.E.P. Complémentaire en capital	599 350 €	176 903 €	289 506 € 56 903 € ----- 346 409 €	240 000 € 80 000 €	69 844 € 40 000 €

Le Président,

A N N E X E I

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2010

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME PRINCIPAL

CG 10/2^{ème}/IV-08annI

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune de Castelferrus	Réseau - Extension quartier Le Couvent 2ème tranche	33 043	35 %	11 565
Commune de Dunes	Station - Accroissement des capacités de traitement par la pose d'aérateurs	41 170	38 %	15 644
Commune de Féneyrols	Réseau - Extension dans le bourg	9 416	35 %	3 296
Commune de Golfech	Réseaux			
	- Extension avenue du Midi, de Camp Barrat à Pont de Roux	46 312	35 %	16 209
	- Extension rue des tilleuls, rue des cèdres, place des tilleuls pour la nouvelle gendarmerie	24 072	35 %	8 425
	TOTAL :	70 384	35 %	24 634
Commune de Lamothe - Capdeville	Réseau - Mise en séparatif au sud du village	49 572	35 %	17 350
Commune de Lizac	Réseau - Extension du réseau dans le bourg	20 126	35 %	7 044
Commune de Montbeton	Station - Aménagements pour déshydratation des boues des stations d'Albefeuille et Villemade	35 100	38 %	13 338
Commune d'Orgueil	Réseau - Extension sur la RD 930	100 000	35 %	35 000
Commune de Réalville	Station - Agrandissement de la station à 990 EH	32 380	38 %	12 304
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Nègrepelisse - Extension pour le nouveau stade au lieu dit Lauzel	73 000	35 %	25 550
Syndicat Intercommunal Epuration Eaux Usées Région de Grisolles	Réseaux			
	- à Bessens - Extension pour une Zone artisanale	140 000	35 %	49 000
	- à Grisolles - Extension secteur Coste Grande	95 000	35 %	33 250
	TOTAL :	235 000	35 %	82 250
Assainissement des agglomérations Subventions en capital - Total 2010		699 191	---	247 975
2 - Opérations retenues pour une subvention en Annuités				
Commune de Castelsarrasin	Matières de vidange - Construction d'une unité de traitement de 16 000 m ³	1 750 000	79,50 %	1 391 253

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
Commune de La- Ville-Dieu-du-Temple	Réseau - Extension de la collecte secteur de Bel Air et de Meuzaguel	838 816	45 %	377 467
Commune de Miramont-de-Quercy	Station - construction d'une station d'épuration de 170 EH	103 586	48 %	49 721
	Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	464 114	45 %	208 851
	TOTAL :	567 700	-----	258 572
Assainissement des agglomérations Subventions en annuités - Total 2010		3 156 516	---	2 027 292
Assainissement des agglomérations Subventions principales en capital et en annuités - Total 2010		3 855 707	---	2 275 267

Le Président,

A N N E X E II

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2010

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

CG 10/2^{ème}/IV-08annII

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
Commune de Castelferrus	Réseau - Extension quartier Le Couvent 2ème tranche	33 043	10 %	3 304
Commune de Dunes	Station - Accroissement des capacités de traitement par la pose d'aérateurs	41 170	10 %	4 117
Commune de Féneyrols	Réseau - Extension dans le bourg	9 416	10 %	941
Commune de Golfech	Réseaux			
	- Extension avenue du Midi, de Camp Barrat à Pont de Roux	46 312	10 %	4 631
	- Extension rue des tilleuls, rue des cèdres, place des tilleuls pour la nouvelle gendarmerie	24 072	10 %	2 407
	TOTAL :	70 384	10 %	7 038
Commune de Lamothe-Capdeville	Réseau - Mise en séparatif au sud du village	49 572	10 %	4 957
Commune de Lizac	Réseau - Extension du réseau dans le bourg	20 126	10 %	2 012
Commune de Montbeton	Station - Aménagements pour déshydratation des boues des stations d'Albefeuille et Villemade	35 100	10 %	3 510
Commune d'Orgueil	Réseau - Extension sur la RD 930	100 000	10 %	10 000
Commune de Réalville	Station - Agrandissement de la station à 990 EH	32 380	10 %	3 238
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Nègrelisse - Extension pour le nouveau stade au lieu dit Lauzel	73 000	10 %	7 300
Syndicat Intercommunal Epuraton Eaux Usées Région de Grisolles	Réseaux			
	- à Bessens - Extension pour une Zone artisanale	140 000	10 %	14 000
	- à Grisolles - Extension secteur Coste Grande	95 000	10 %	9 500
	TOTAL :	235 000	10 %	23 500
Assainissement des agglomérations Subventions complémentaires - Total 2010		699 191	---	69 917

Le Président,

A N N E X E III

REPARTITION DE LA DOTATION DE L'AGENCE DE L'EAU

PROGRAMME S.U.R. 2010 (SOLIDARITE URBAIN RURAL)

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

CG 10/2^{ème}/IV-08annIII

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Coût d'opération subventionnable (*)	Taux (*)	Montant (*)
Commune de Comberouger	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 350 EH	257 145	48 %	123 429
Commune d'Espalais	Station - Accroissement des capacités de traitement à 350 EH	196 700	48 %	94 416
Commune de Garganvillar	Station - Accroissement des capacités épuratoires à 400 EH	280 000	48 %	134 400
Commune de Labastide-du-Temple	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 500 EH	300 000	48 %	144 000
Commune de L'Honor-de-Cos	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 140 EH à Léríbosc	151 200	48 %	72 576
Commune de Mas-Grenier	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 1 500 EH	657 000	48 %	315 360
Commune de Montesquieu	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 100 EH extensible à 150 EH au bourg de Sainte-Thècle	134 500	48 %	64 560
Commune de Saint-Nicolas de La Grave	Station - Accroissement des capacités de traitement à 2 000 EH	714 000	48 %	342 720
Syndicat des Eaux du Nord Séoune	Station - à Valeilles - construction d'une nouvelle station d'épuration de 150 EH	157 500	48 %	75 600
	Station à Saint-Amans du Pech - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 100 EH	120 000	48 %	57 600
Assainissement des agglomérations Proposition de programme SUR 2010		2 968 045	---	1 424 661

(*) Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de critères d'éligibilité définis par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le Président,

A N N E X E I V

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2010

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME D'ATTENTE

CG 10/2^{ème}/IV-08annIV

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS SOLLICITEES	
	Nature des travaux	Coût d'opération subvention- nable (*)	Taux	Montant (*)
Commune de Cazes-Mondenard	Réseau - Extension quartier Travers de Cazes-Mondenard	19 000	45 %	8 550
Commune de Fajolles	Réseau - Création d'un réseau d'assainissement dans le bourg	163 267	45 %	73 470
	Station - Construction d'une station d'épuration de 100 EH	111 970	48 %	53 745
Commune de Finhan	Réseau - Extension rue de La Courrège	116 200	45 %	52 290
Commune de Lamothe-Capdeville	Station - Aménagements pour accroître la capacité de traitement à 680 EH et stocker les boues	154 275	48 %	74 052
Commune d'Orgueil	Réseau - Extension chemin de La Nauzette	74 000	45 %	33 300
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Saint-Etienne-de-Tulmont - Extension chemin de La Passerelle	171 000	45 %	76 950
Assainissement des agglomérations Programme d'attente - Total 2010		809 712	---	372 357

(*) Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés ou plafonnés après une nouvelle instruction du dossier.

Le Président,

A N N E X E V
PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2010
ALIMENTATION EN EAU POTABLE
PROGRAMME PRINCIPAL

CG 10/2^{ème}/IV-08annV

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune de Saint-Nicolas-de-La-Grave	Réseau - Renouvellement aux Lieux dits Le Cantagrels, Fayel, Rastel et Fonsegral	149 500	20 %	29 900
Syndicat des Eaux de la Région d'Auvillar	Réseaux			
	- à Auvillar - Réfection rue Saint-Pierre	15 000	20 %	3 000
	- à Bardigues - Extension et réhabilitation route de Saltre	60 000	20 %	12 000
	TOTAL :	75 000	20 %	15 000
Syndicat des Eaux du canton de Caylus	Réseau - Extension à Saint Projet (CR1 de Deveze à Saint-Géry) et à Loze (VC2 de Saint-Géry)	28 970	20 %	5 794
Syndicat des Eaux du canton de Caylus	Réseau à Puylagarde - Renouvellement lors de la traverse du village	17 535	20 %	3 507
Syndicat des Eaux de Garganvillar	Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement liaison de Garganvillar à Angeville	160 000	20 %	32 000
Syndicat des Eaux de Ginals à Castanet	Station - Installation d'un turbidimètre à la station du Couron et d'un analyseur de nitrates en continu au réservoir de Pech Verdier	25 800	40 %	10 320
	Réseau - Pose réducteurs de pression et chloration intermédiaire au réservoir de Ginals Testas	39 000	20 %	7 800
Syndicat des Eaux de Lavit-de-Lomagne	Réseau à Lavit-de-Lomagne - Renouvellement Boulevard des Amoureux	45 000	20 %	9 000
Syndicat des Eaux de la Région de Mas-Grenier	Réseau - Renouvellement de l'antenne de Feugasse	77 000	20 %	15 400
Syndicat Mixte de Production des Eaux du Quercy Pays de Serres	Réseau - Interconnexion avec le Syndicat des Eaux de Cazes-Mondenard	79 000	20 %	15 800
Syndicat Mixte de Production de Valence-Moissac-Puymirol	Réseau à Malause - Réfection du by-pass à la station de Massip	48 709	20 %	9 742
Syndicat d'Eau Potable de Verdun-Bouillac-Beaupuy	Station à Verdun-sur-Garonne - Construction de bassins de lagunage à la station de production de Port	139 000	40 %	55 600
Alimentation en Eau Potable Subventions en capital - Total 2010		884 514	---	209 863

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
2 - Opérations retenues pour une subvention en Annuités				
Syndicat Intercommunal Eaux et assainissement de Montpezat-Puy-laroque	Station			
	- à Puy-laroque - Amélioration de la qualité et protection de la ressource en eau	49 786	60 %	29 871
	Réseaux			
	- à Caussade - Renforcement et maillage Secteur Saint-Cernin	20 700	40 %	8 280
	- à Montpezat-de-Quercy - Renforcement quartier Pech Farinou	110 250	40 %	44 100
	- à Saint-Cirq, Montalzat, Cayrieich, Lapenche travaux amélioration du rendement	35 970	40 %	14 388
	- à Auty - Travaux suppression des fuites	11 500	40 %	4 600
	- à Puy-laroque - Renforcement quartier Somplessac	63 250	40 %	25 300
	- à Montpezat de Quercy - Renforcement secteur Faillal bas	40 000	40 %	16 000
	- à Caussade -Renforcement et maillage quartier Castel Haut	66 500	40 %	26 600
	- à Labastide-de-Penne - Renforcement vers le réservoir de Labastide-de-Penne	98 100	40 %	39 240
	- à Montalzat - Renforcement entre le château d'eau et la station de reprise - 1 ^{ère} tranche	70 400	40 %	28 160
	- à Montpezat-de-Quercy - Renouvellement Boulevard des Fossés	71 600	40 %	28 640
	- à Septfonds - 2 ^{ème} tranche de renforcement de Cayrieich à Septfonds	450 900	40 %	180 360
TOTAL :	----- 1 088 956	----- ---	----- 445 539	
Syndicat des Eaux de la Région de Lauzerte et Montaignu de Quercy	Réseaux à Lauzerte et Montaignu-de-Quercy-Travaux d'amélioration du rendement (pose de réducteurs de pression réhabilitation anciens réseaux)	413 000	40 %	165 200
Syndicat Mixte de Production de Valence-Moissac-Puymirol	Station à Malause - Construction d'une nouvelle usine de production - 1 ^{ère} tranche	431 722	60 %	259 033
Syndicat des Eaux de la Région de Grisolles	Réseaux			
	- à Orgueil - Renouvellement lors de la réfection du CD 930	270 000	40 %	108 000
	- à Pompignan - Renforcement route de Fronton	62 000	40 %	24 800
	- à Bessens - Extension pour la zone artisanale	115 000	40 %	46 000
TOTAL:	----- 447 000	----- 40 %	----- 178 800	
	- de Grisolles à Montbartier - Extension et renforcement du réseau pour alimenter la plateforme logistique départementale	2700000	40 %	1 080 000
Alimentation en Eau Potable Subventions en annuités - Total 2010		5 080 678	---	2 128 572
Alimentation en Eau Potable Subventions principales en capital et en annuités - Total 2010		5 965 192	---	2 338 435

Le Président,

A N N E X E VI

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2010 ALIMENTATION EN EAU POTABLE PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

CG 10/2^{ème}/IV-08annVI

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune de Saint-Nicolas de La Grave	Réseau - Renouvellement aux Lieux dits Le Cantagrels, Fayel, Rastel et Fonsegral	149 500	20 %	29 900
Syndicat des Eaux de la Région d'Auvillar	Réseaux			
	- à Auvillar - Réfection rue Saint-Pierre	15 000	20 %	3 000
	- à Bardigues - Extension et réhabilitation route de Saltre	60 000	20 %	12 000
	TOTAL :	75 000	20 %	15 000
Syndicat des Eaux du canton de Caylus	Réseau - Extension à Saint-Projet (CR1 de Deveze à Saint-Géry) et à Loze (VC2 de Saint-Géry)	28 970	20 %	5 794
	Réseau à Puylagarde - Renouvellement lors de la traverse du village	17 535	20 %	3 507
Syndicat des Eaux de Garganvillar	Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement liaison de Garganvillar à Angeville	160 000	20 %	32 000
Syndicat des Eaux de Ginals à Castanet	Station - Installation d'un turbidimètre à la station du Couron et d'un analyseur de nitrates en continu au réservoir de Pech Verdier	25 800	20 %	5 160
	Réseau - Pose de réducteurs de pression et d'une chloration intermédiaire au réservoir de Ginals Testas	39 000	20 %	7 800
Syndicat des Eaux de Lavit de Lomagne	Réseau à Lavit-de-Lomagne - Renouvellement Boulevard des Amoureux	45 000	20 %	9 000
Syndicat des Eaux de la Région de Mas Grenier	Réseau - Renouvellement de l'antenne de Feugasse	77 000	20 %	15 400
Syndicat Mixte de Production des Eaux du Quercy Pays de Serres	Réseau - Interconnexion avec le Syndicat des Eaux de Cazes-Mondenard	79 000	20 %	15 800
Syndicat Mixte de Production de Valence-Moissac-Puymirol	Réseau à Malause - Réfection du by-pass à la station de Massip	48 709	20 %	9 742
Syndicat d'Eau Potable de Verdun-Bouillac-Beaupuy	Station à Verdun-sur-Garonne - Construction de bassins de lagunage à la station de production de Port	139 000	20 %	27 800
Alimentation en Eau Potable Subventions complémentaires en capital - Total 2010		884 514	---	176 903

Le Président,

A N N E X E VII

REPARTITION DE LA DOTATION DE L'AGENCE DE L'EAU

PROGRAMME S.U.R. 2010 (SOLIDARITE URBAIN RURAL)

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CG 10/2^{ème}/IV-08annVII

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Coût d'opération subventionnable (*)	Taux (*)	Montant (*)
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseaux			
	- à Saint-Etienne-de-Tulmont - Renforcement chemin des Maynards	33 200	40 %	13 280
	- à Albias - Maillage Chemin de Terry et rue de Serbier	53 000	40 %	21 200
	- à Albias - Réhabilitation rue de la république	56 000	40 %	22 400
	- à Nègrepelisse - Réhabilitation rue du Château	19 000	40 %	7 600
	TOTAL :	161 200	40 %	64 480
Syndicat des Eaux de la Région de Beaumont-de-Lomagne	Station - Mise en place d'un analyseur de nitrates en continu	35 731	60 %	21 438
Syndicat des Eaux de Bourg-de-Visa	Réseau - Travaux d'extension, de renforcement, de renouvellement à Fauroux (Lalande Cauzé et Rivière de Saint-Romain), à Miramont-de-Quercy (réservoir de Limousy), à Bourg-de-Visa et Touffailles (réservoirs)	87 761	40 %	35 104
ALIMENTATION EN EAU POTABLE Proposition de programme S.U.R. 2010		284 692	---	121 022

(*) Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de critères d'éligibilité définis par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le Président,

A N N E X E VIII

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2010

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME D'ATTENTE

CG 10/2^{ème}/IV-08annVIII

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTION SOLLICITEE (*)	
	Nature des travaux	Coût d'opération subventionnable (*)	Taux	Montant prévisionnel
Syndicat des Eaux de la Région d'Auvillar	Réseaux			
	- à Auvillar - Réfection dans le bourg et au lieu dit Manas	50 000	40 %	20 000
	- à Saint-Michel - Réfection dans le bourg	25 000	40 %	10 000
	TOTAL :	75 000	40 %	30 000
Syndicat des Eaux de la Région de Castelsarrasin	Réseau - Extension et maillage aux Barthes pour la future zone urbanisable de Fontaynes	82 454	40 %	32 982
Syndicat des Eaux de la Région de Saint-Antonin Noble-Val	Réseau -Interconnexion de Cazals à Montpalach	930 000	40 %	372 000
	Réseau - canalisation de transfert depuis le réservoir de Carême	419 500	40 %	167 800
	Station à Cazals - construction d'une nouvelle station pour traiter les eaux de Thouriès	1 000 000	60 %	600 000
	TOTAL :	2 349 500		1 139 800
Syndicat Mixte de Production de Valence-Moissac-Puymirol	Station à Malause - Construction d'une nouvelle usine de production - 2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} tranches	6 799 000	60 %	4 079 400
Alimentation en eau potable Programme d'attente - Total 2010		9 305 954	---	5 282 182

(*) Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés ou plafonnés après une nouvelle instruction du dossier.

Le Président,